

Consignation / Déconsignation tous fluides

Ref. **LOTO-1**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Pré-requis :

Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation

- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

Personnes concernées :

Toutes personnes impliquées à un titre ou à un autre dans une opération de consignation / déconsignation tous fluides et énergie

Objectifs :

- Définir les risques dans tous les modes d'organisation de la consignation (seul, à plusieurs et/ou plusieurs entreprises)
- Identifier les différentes étapes de la consignation / déconsignation
- Employer les processus consignation/déconsignation

Programme :

La formation n'étant réalisée qu'en format "intra entreprise" (c'est-à-dire pour les stagiaires d'une seule entreprise), le programme suivant peut être adaptée aux besoins spécifiques de l'entreprise concernée et peut notamment prendre en compte les processus et procédures spécifiques

- 1 - L'accidentologie
- 2 - Les risques liés à la présence d'énergie
- 3 - La réglementation en consignation
- 4 - Formations et Habilitations
- 5 - La consignation / Déconsignation
 - Electrique
 - Fluidique
 - Mécanique
- 6 - Les Equipements
- 7 - Les acteurs de la consignation
- 8 - Droits et responsabilités
- 9 - Les gestes d'urgence
- 10 - Mise en pratique

Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

Evaluation et validation :



Le + :

Le programme est adapté pour prendre en compte les procédures de votre entreprise